

Ce rapport annuel couvre la période du 1^{er} juillet 2015 au 31 décembre 2016. C'est le quinzième présenté au Conseil de Paris (séance des 30 janvier, 1^{er} et 2 février 2017).

42 rapports ont été remis à la Maire de Paris durant cette période : 30 audits, 6 études, 1 évaluation, 5 enquêtes administratives.

Le programme de mission établi pour 2016 a pris en compte des propositions des groupes politiques.

Ce rapport d'activité présente une synthèse des missions réalisées et permet de disposer d'une information rapide sur les observations faites par l'Inspection générale et de prendre connaissance des suites données par les services audités.

Les rapports de l'Inspection générale sont également diffusés sur ce site, dans le respect des dispositions de la loi du 17 juillet 1978 relative à la communication des documents administratifs.

La commission de suivi présidée par le Secrétaire général fait régulièrement le bilan des suites que les services donnent aux recommandations formulées par l'Inspection.

Véritable instrument de contrôle de la bonne gestion, l'Inspection générale accompagne aussi notre collectivité avec efficacité dans ses efforts de modernisation et d'amélioration du service rendu aux Parisiens.